

ERF Lyon – 2000

• Décision 26, p. 104 – Solidarité avec l’Eglise évangélique de Polynésie Française

Le Synode national

- réaffirme sa solidarité avec l’Eglise évangélique de Polynésie Française dans sa demande de prise en compte de l’angoisse des populations polynésiennes, suite aux essais nucléaires,
- demande au Conseil national et au Service protestant de Mission de tenir informés les Eglises locales, consistoires, œuvres et mouvements des préoccupations légitimes de l’Eglise évangélique de Polynésie Française,
- encourage la poursuite des démarches entreprises par la Fédération Protestante de France auprès des autorités politiques concernées,
- soutient le renforcement des liens entre nos Eglises (visites, échanges, rencontres)